

# Mont-Saint-Père

## *infos*

Bulletin municipal de la commune de Mont-Saint-Père

N° 50-51 - août 2023 - février 2024



@ Sandrine SIIG



## Édito

### Écrire un édito...

Je me garderai bien de commenter l'actualité internationale, nationale, écologique qui nous inquiète depuis des mois ou bien celle de la Communauté d'agglomération qui est agitée de remous ces dernières semaines.

Je m'en tiendrai donc à rester sur l'actualité municipale, le principal objet de ce bulletin.

#### Des dossiers qui n'avancent pas vite

Celui de la rue David Nillet ou celui de la rénovation de la salle des fêtes ne stagnent pas mais naviguent paisiblement dans des méandres d'officines souvent débordées.

C'est lent, c'est très lent, c'est très très lent. On subit le cours.

#### Des projets qui avancent plus vite

Un nouveau bungalow sur l'aire de jeux, l'aménagement d'une pièce d'archives au sous-sol de la mairie, le dernier mur communal à restaurer, l'installation route de Château-Thierry d'une œuvre architecturale des années 70 sur un terrain inutile pour la commune, l'organisation du centenaire Léon Lhermitte se finalisent.

Dès qu'on peut s'en occuper tout seul, ça trotte davantage.

#### La vie au village

La solidarité entre habitants du village n'est jamais prise en défaut. Elle s'est encore illustrée depuis décembre. Merci à tous.

La neige a mobilisé à plusieurs reprises nos employés municipaux tard dans la nuit et très tôt le matin pour nous permettre d'emprunter nos rues au mieux. Vous avez été nombreux à demander de leur témoigner vos remerciements. Ils en ont été très touchés.

Les intempéries, avec des chutes d'arbres, des éboulements de talus dans les vignes, les risques de débordement du ru Dolly retiennent toute notre vigilance. Ça devient quand même pesant...

Mais on est récompensé aussi par tant de bons moments partagés ensemble depuis le dernier bulletin et en se régalant déjà de ceux à venir. Et la réouverture du café, c'est pas chouette ?

#### Les préoccupations du moment

Deux dépôts d'ordures route de Beuvarde, une boîte aux lettres illégale route de Chartèves, deux chauffards du petit matin à l'arrêt de bus, autant de sujets qui nous agacent. La commune ne reste pas les bras ballants mais elle souhaite rester dans la légalité. C'est plus long mais toujours plus efficace..

Bonne lecture.

**Gilles Cordival**

## Dossiers / Travaux

### RUE DAVID NILLET



C'est toujours à l'état d'avant-projet même si les subventions du département ont été accordées. Le dialogue entre le bureau d'étude, l'assistant à maître d'œuvre et l'agglomération compétente sur la gestion des eaux pluviales est tortueux et traîne.

Le point d'achoppement se porte sur le choix d'une option avec un seul caniveau central ou deux sur chaque côté, équivalents pour l'efficacité de l'écoulement des eaux pluviales, faut-il le préciser.

Selon le bureau d'étude, avec une emprise de chaussée de moins de 4,50 m par endroit, le caniveau central ne permet pas de déposer l'enrobé avec les engins modernes, donc avec du compactage à l'ancienne, forcément inesthétique sur 300 m. de long et moins résistant au temps.

Deux caniveaux sur les côtés, ce serait des tuyaux en plus à la charge de l'entretien de l'agglomération. Alors, ça coince entre eux. ■

### SALLE DES FÊTES ?

Non. Depuis sa (re?)construction dans les années 20, cette antique « *salle des fêtes* » de la place de la demi-lune n'a jamais fait l'objet d'aucune déclaration légale. Elle n'existe donc pas. À la limite, aucune réunion ne peut s'y tenir.

La rénover pour être plus économe en énergie, adapter l'accès du rez-de-chaussée aux personnes à mobilité réduite et transformer le sous-sol en nouvelle petite salle chaleureuse relève donc du parcours du combattant.

Pour prétendre à des subventions largement obtenues (à 80% en cumulant l'État et le département), il conviendra dorénavant de l'appeler « *maison des associations* ». Elle attend son classement en établissement recevant du public (ERP) pour que la demande aux services de l'urbanisme puisse être instruite. ■



## Dossiers / Travaux (suite)

### SALLE D'ARCHIVES

L'aménagement d'une pièce au sous-sol de la mairie pour y stocker les archives est en cours. En effet, avec celles-ci accumulées depuis les années 1970, on pouvait craindre que, sous leur poids, le premier étage ne s'écroule sur les enfants de l'école au rez-de-chaussée.



Et ce ne serait que des ennuis ensuite... ■

C'est terminé. Les gravillons, les plantations sont en place.

Après trois ans de travail, ce long dossier est fermé et pourra rejoindre une étagère dans la nouvelle salle des archives (voir ci-contre).

Honnêtement, on ne peut pas dire que ça manque d'allure. ■



### MONUMENT

### D'AUTRES TRAVAUX...



Le déplacement des bennes à verre



La fin de la pose des nouveaux mobiliers.

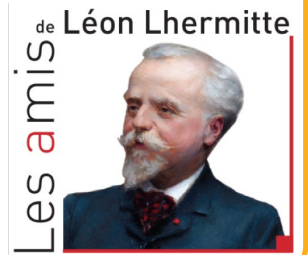


Une haie au fond du cimetière

### ... ET PROJETS EN COURS

Tous les partenaires que l'on pouvait solliciter seront au rendez-vous. La ville de CT, l'agglomération, le département, la région et le ministère de la Culture feront de Mont-Saint-Père l'évènement culturel 2025 de tout le territoire. Il est encore trop tôt pour détailler toutes ses manifestations, nombreuses. Le village ne sera pas en reste. ■

### LÉON LHERMITTE



## Vie au village

### LES INTEMPÉRIES

Elles ne nous auront pas épargné cet hiver. Avec leur lot d'épisodes plus ou moins agréables. ■



Des arbres qui tombent.

La neige



Le ru encombré a été dégagé.



Un glissement de terrain qui coupe l'alimentation de la fontaine rue Saint-Emilion. Dossier en cours parce que les vignes sont des propriétés privées.



### UNE INSTALLATION INSOLITE

L'installation route de Château-Thierry d'une œuvre architecturale des années 70, maison bulle « maneval » est un nouveau sujet de promenade dominicale. Par son emplacement, elle ne sera visible que des promeneurs du chemin de halage. On y mettra une pancarte détaillant l'histoire de cette incroyable structure. ■



### UN NOUVEAU BUNGALOW

Pour remplacer l'antédiluvien préfabriqué, un container sécurisé et un toilette seront installés sur l'aire de jeux, on espère avant les premières manifestations de cet été. ■





## Vie au village (suite)

### DEUX DÉCHARGES ROUTE DE BEUVARDES



La commune ne reste pas les bras ballants mais elle souhaite rester dans la légalité. Cela entraîne alors toute une procédure longue mais à la fin toujours couronnée de succès. Car ce sera alors au préfet et au procureur de la République de leur signifier les mesures contraignantes et onéreuses. ■

### UNE BOÎTE À LETTRES ILLÉGALE

Elle a été installée en toute illégalité route de Chartèves, pour une soi-disante entreprise de toiture qui n'a aucun droit de se domicilier sur la commune, n'y ayant aucun local. C'était donc de la fraude. Suite à nos démarches, elle a été démontée. ■



### DEUX CHAUFFARDS



Au volant d'une Clio rouge et d'une Dacia Duster blanche, ces deux chauffards pressés mettent en danger les enfants à l'arrêt de bus chaque matin autour de 8 heures. Leurs immatriculations ont été signalées à la gendarmerie qui fera le nécessaire, sans nul doute. ■

## Animations

### À VOTRE CALENDRIER

- ▶ **le dimanche 17 mars** : Après-midi jeux de société
- ▶ **le mercredi 1<sup>er</sup> mai** : Fête de la randonnée - Grande marche vers Paris
- ▶ **le dimanche 5 mai** : Brocante de printemps
- ▶ **le samedi 8 juin** : Mont-Saint-Trail
- ▶ **le samedi 8 / dimanche 9 juin** : Expo du Club des jours heureux
- ▶ **le samedi 15 juin** : Fête de la musique
- ▶ **le vendredi 14 juillet** : Fête communale
- ▶ **le samedi 27 juillet** : Festival Musique en Omois
- ▶ **le dimanche 25 août** : Concours de boules
- ▶ **le dimanche 15 septembre** : Brocante d'automne
- ▶ **Date à fixer** : Sortie au Parc Astérix

### LA RÉOUVERTURE DU CAFÉ

Romain nous y accueille chaleureusement depuis début octobre.

Le Café de la vallée est maintenant doté d'un point de vente PMU et Française Des Jeux (FDJ). Tiercé, loto et autre jeux à gratter vous attendent!

Il est ouvert tous les jours, sauf le jeudi, et vous pouvez y manger tous les midis. Mais il sera prudent de réserver. ■



## DÉPÔT COMMUNAL DE DÉCHETS VERTS

**RÉOUVERT DEPUIS LE 15 MARS**

## État-civil 2023

### Ils nous ont quittés

- 12 mars - Michèle BÉNÉDET
- 9 juin - Michaël PAGNIEZ
- 25 novembre - Michèle LÉPOLARD
- 27 novembre - Maria RODRIGUES SILVA
- 15 décembre - Franzisco FOURIER

### Ils sont arrivés

- 19 janvier - Erza MORET
- 27 janvier - Mylan RIMLINGER
- 3 septembre - Liam LESNE
- 20 décembre - Antoine PERCEPIED

### Ils se sont unis

- 10 juin - Léa DUVILLERS  
Romain FOURNIER
- 24 juin - Sandrine DESITTER  
Benjamin KWIATKOWSKI
- 29 juillet - Sophie OSSELIN  
Dimitri HIERLE



Commune de Mont-Saint-Père



Panneau Pocket - Mont-Saint-Père - 02400

03 23 70 30 76 - mairie.mont.st.pere@gmail.com - mont-saint-pere.fr

Mont-Saint-Père Infos n°50-51

Directeur de la publication :

Gilles CORDIVAL

Rédaction :

commission culture - communication

- vie au village - tourisme

Crédits photos :

mairie - Sandrine Siig - Hulin

Impression : IPNS